[illegible] pour me [illegible] à notre retraite.

[illegible] En [illegible] chef il y eut [illegible]

[illegible]

[illegible] nuit [illegible]

[illegible] de la ville et [illegible]

[illegible]

[illegible] la journée [illegible] place [illegible]

[illegible] et [illegible] toujours [illegible]

[illegible]

13 [illegible]

La nuit se passe tranquillement.

Dans la journée il y eut du commencement [illegible]

[illegible] et de la [illegible] de part et d'autre [illegible]

[illegible] rapport que [illegible]

[illegible] que des femmes qui peut être [illegible]

[illegible] ce qu'il avait pour [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

en deux Brigades. La 1ère composée du Bat.on Valeroso = [illegible]
et [illegible] sous les ordres du Colonel [illegible] = La
composée des Bat.ons [illegible] et [illegible] commandée par luy

16. Mai

Aujourd'hui on reçut des Députés de l'Amiral
qui annoncent les désirs de venir avec l'Escadre établir [illegible]
[illegible] al Guarapiche avec des Bouches de l'Orenoque

S.E. le Chef Sup. ayant [illegible] de leur [illegible]
[illegible] au [illegible] toutes les troupes en conséquence [illegible]
[illegible] par [illegible] dans l'ordre suivant

La [illegible] s'étant formée dans [illegible]
fit la [illegible] [illegible] et [illegible]
[illegible]

Toutes les Troupes et les Etats Majors arrivèrent
au commencement de la [illegible] [illegible]

17. id.

Le Genl [illegible] parut aujourd'hui avec [illegible]
[illegible] pour [illegible]
Le Colonel [illegible] fut envoyé en commission [illegible]

La [illegible] fait 28 prisonniers
[illegible]

18. id. au [illegible]

La marche [illegible] qu'on [illegible]

19. id.

20. id.

S.E. le Chef Suprême partit ce matin avec sa Suite pour
Missions
Les Colonels [illegible] et Manrique furent chargés d'une [illegible] pour l'Armée de l'Apure
Le Commandement en Chef de l'Armée est déféré au Genl. [illegible] Bermudez, celui de la Division [illegible] au Général [illegible] Anzoátegui, et celui de la Division Bermudez reste au Genl. [illegible] Valdés.
Le Colonel Santander [illegible] Genl. à l'Etat Maj. Genl. [illegible] provisoirement Chef d'Etat-Major de la Div. [illegible]
Tous les [illegible] furent ordonnés aujourd'hui même pour [illegible] partir

21. Mai

Aujourd'hui il fut publié un Bando qui proscrit des [illegible] qui s'étaient introduits dans l'Armée
Les Généraux Soublette et Anzoátegui furent dans la [illegible] de [illegible], et les Bords de la [illegible] afin d'y établir une Marine.
La [illegible] dans les [illegible] autour de la Ville fut [illegible]
[illegible] remonta [illegible] et entra dans le [illegible]

22. id.

[illegible] le canal [illegible] de la Ville [illegible]
[illegible] la place [illegible]
[illegible] les chevaux et Mulets, et [illegible]
[illegible] Bouches [illegible] manque [illegible] hier au soir arrivant

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

et deux Mayatium: Par la quelle Note le Coronel Horate Ruiz
établir son Quart. et Detroys faisant occuper par un Détachement
la Salina de Oita Dans la Province de Tunja, protégeant
tout l'établissement d'un Gouvernement Provincial à Casanare.

Que pour la interception de la Correspondance entre San[illegible]
Gouverneur de Sta Fé et le Genl Morillo on apprit que la plus
partie des Pays du N. Royaume étaient en soulèvement contre le[illegible]
et que ceux du Socorro ont massacré la garnison Esp. de 200 h[illegible]

Que le Genl Sucre attaquant le 12. du Juillet le Village de M[illegible]
entre Nuevas et San Fernando: un point bien fortifié et défendu
fut [illegible] au Chef des Armes Resp. qui avec 500 hommes
de bonne journée les Brunettes et détruisant 400 Cavaliers
300 Fusiliers commandés par Chacones = L'ennemi souffrit
[illegible] de blessés = de prisonniers = son [illegible]
[illegible] se retirèrent les Patriotes ayant l'épée au dos
[illegible] complètement [illegible]
[illegible] périt dans le combat

Que le Col. Guerrero [illegible] la ligne de St Fernando
[illegible] entrant à San Carlos [illegible]
[illegible] se retirant à [illegible]

28. Mai

[illegible] le Chef Suprême avec une partie [illegible]
[illegible]
[illegible] de Cavalerie qui lui [illegible]
[illegible] ayant [illegible] une autre route, ne sont [illegible]
[illegible] et [illegible] qui furent remis [illegible]
[illegible] que les officiers avaient dit

matin après avoir rationné toutes les troupes, la Divisn
[illegible] s'est mise en mouvement pour San Miguel de l'autre côté
[illegible]; elle avait à la suite une grosse partie du Parque, et
[illegible]: Elle partit à 10 heures pour aller pernotter à Palona
le 30. devant aller à St Philippe et le 31. traverser la Ri-
[illegible] se rendant à sa destination = Cette Division ayant perdu
la Marche l'homme qui lui servait de guide, se trouvant en
[illegible] et alla pernotter al Crucifixe de la Ameda
Division Paez à 11. heures marchant pour la Mesa d'Angostura
faire une reconnaissance sur la place fut de retour à 4. heures
[illegible] au Quartier = Le rapport de son Chef d'Etat Major
[illegible] que dans la Marche il n'y eut aucun accident, que le
[illegible] Samuro fut occupé par les Chasseurs de Barlovento, la ville
Bat° [illegible] au pied du Cerro: l'ennemi tirait deux boulets
de canon quand nos troupes se retirèrent, dans le [illegible]
[illegible] des [illegible] majeurs = et que pour ce qu'on [illegible]
il n'avait aucune augmentation de troupes dans la place
S.E. voulant former de sa garde d'honneur une Brigade
Elle a disposé qu'elle serait composée comme il suit
le Bat° d'honneur de la Divn Bermudez se nommerait Bat°
Cazadores de Honor = le Bat° d'honneur de la Divn Paez
[illegible] Bat° Infantie d'honneur, aux quels Bat° devait
[illegible] un Escadron de Dragons d'honneur, et 2. pièces de
[illegible] Cette Brigade qui doit être divisée de toutes Divisions
la suivre aux ordres de S.E. le Chef Supe
le commandt de cette Brigade fut confié à Mr le Genl

Guerrero et le Lieut.t Major [illegible] fut nommé Chef d'Etat Major au général
Le Gal. Pierre [illegible] Chef de la Div.n [illegible]
commandant [illegible] en remplaçant le Gl [illegible].
Le Colonel [illegible] fut [illegible] nommé Chef
[illegible]
par le [illegible] et le Cap.ne [illegible]
[illegible] avec les [illegible] pour le chef [illegible]
premier [illegible] par le Gal. [illegible] le d.t [illegible]
[illegible] que le Colonel [illegible] avec
[illegible] de la Brigade du Genl. [illegible]
[illegible] avec Div.n [illegible]
[illegible] ses officiers et la plus grande partie
[illegible] d'une parfaite tranquillité
[illegible] instruit que [illegible] y avait une
[illegible] par elles.
Dans la même [illegible] arriver [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] Genl. [illegible] avec
[illegible] le [illegible]
[illegible] Margarita [illegible]
[illegible] pour conférer avec le chef [illegible]
[illegible]
[illegible] que le 12 [illegible]
[illegible] Gudiman [illegible]
[illegible] et que [illegible] par le [illegible]

30. Mai

La Brigade du Centre Div.n [illegible] et le [illegible]

la Division [illegible] partit [illegible]
pour [illegible] où elle arrive à 3 heures [illegible]

31. [illegible] Felipe

La Brigade du Centre Div.n [illegible]
[illegible] les [illegible]
pour San Miguel, ayant [illegible]
[illegible]
Le Colonel [illegible]
[illegible]
[illegible] le Chef [illegible]
pour [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
La [illegible]
[illegible]
[illegible] Felipe est [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

La Brigade sous les ordres du Genl Anzoategui firent [illegible] à Palma Sola et pernotterent à la Figuera –

La Divis. Bermudez partit à 5 heures de S. Felipe [illegible] dans le passage de Yaracui ce qui s'effectua en commençant [illegible] Parme – l'hopital, les malades – la 1ere et 2de Brigade [illegible] l'Etat Major, ce qui se continua à 6 heures du soir, le tout [illegible] pernotterent à Caranchi.

1. Juin. Morrones

S.E. partit avant jour pour le Rio Yaracui qu'elle [illegible] et s'arreta à midi et reposer sa suite à Caranchi, et à [illegible] elle se remit en route et pernotta à Morrones.

Le Chemin de S. Felipe à Caranchi est de 3 lieues [illegible] toujours par des [illegible], de Caranchi à Morrones [illegible] chemins [illegible] collines et des bois [illegible] epais et [illegible]

Le rio Yaracui est une rivière que à cet endroit [illegible] au [illegible] n'est pas un fleuve, mais large [illegible] rivière qui [illegible] dans l'Orénoque. Elle est [illegible] mais que l'on [illegible] aisément et qu'aucune tête ne manque à la nage

Caranchi est à 1 1/2 lieue du lieu de passage [illegible] est située précisément sur la rive droite du Yaracui, il est [illegible] une plaine avant une belle place qui du côté du Sud a [illegible] et [illegible] et [illegible] Maisons, et à l'Est une plaine [illegible] ne [illegible] l'état militaire pour [illegible] des deux côtés de la rivière.

Morrones est dans une plaine sur le bord du [illegible] valle de l'Ouest au Nord à l'Est à la distance d'une 1/4 lieue [illegible] une petite place flanquée par un Couvent, Eglise, et [illegible] : Le pays ne proportionne aucun avantage militaire.

La Division Bermudez de Caranchi partit à 5 heures [illegible] Yaracui, elle hatta à Morrones, et arriva à Yaracui à 1 heure

Les Brigades sous les ordres du Genl Anzoategui partir [illegible] de la Figuera et arriverent au Rio Yaracui où elles bivouaquerent la nuit sur la rive gauche. –

2. Juin. San Miguel

S.E. continua pour San Miguel où elle arriva avec l'Etat Maj. Genl. à midi, s'étant arrêtée à Yaracui pour une heure.

Le Chemin de Morrones à Yaracui est de 2 lieues par [illegible] et un peu sablonneux – De Yaracui à San Miguel de 2 lieues, Chemin bon, mais un peu montueux pour des chevaux.

Yaracui est sis sur le bord droit du rio du même nom. une Eglise, un Couvent sur une hauteur, une place devant [illegible] est au Sud, des Maisons au Nord et Ouest, et [illegible] aucun avantage militaire ne communique ce pays [illegible] n'est donc [illegible] que pour sa proximité des autres lieux.

San Miguel est sur une Colline [illegible] à la [illegible] de 1/4 de lieue de l'Orénoque qui coule au Nord du village [illegible] de la colline ayant [illegible] vue du côté [illegible] c'est un endroit [illegible] de Yaracui

Le Genl. Comd. la Divis. Bermudez s'arrêta avec sa Brigade en attendant l'arrivée du Chef [illegible] pour prendre ses ordres

[illegible] dans son [illegible] que [illegible]
[illegible] jusqu'à [illegible]
[illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] avec une partie de la [illegible]
[illegible]
[illegible] ordre de marche [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ordre et marcher [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] avec [illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] commandant, et [illegible]

[illegible] et [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] est [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] magnifique
[illegible]
[illegible]
[illegible] de ce point [illegible]

Par une lettre du Genl. en Chef Sedeño nous apprenons qu'à la Ville d'Angostura est arrivé Comedetti avec quelques officiers conduisant une barque chargée de vivres, et que il n'est survenu du nouveau.

= Quartier General de Son Felipe Junio 5. del 1...

El Capn. Secy. al Estº. Mayr. Gl.

M. Bertolani

Mensg. Genl.

1817. Junio 30

-230-

Historico del Mes de Junio

del 817.

Juin suite.

Toute l'Armée étant [illegible] devrait le 1er Genl en chef [illegible] de [illegible] et l'hôpital [illegible] à la Division Pior a Lillingul et le Dieil.

Bermudes à Caravis [illegible] établi [illegible] Quartier [illegible] en [illegible] aux [illegible] d'[illegible]

X

1

16. le Chef [illegible] partie de la Suite partit ce matin de l'Abril pour S. Michel pour visiter cette Division [illegible] fut de retour [illegible] Genl. Torres.

[illegible] de l'intérieur des Milices [illegible]

[illegible] pour S. Michel

16. le Chef [illegible] partie de la Suite fut ré- [illegible] du 2e Genl [illegible] le Gefe [illegible] de

16.

le Genl. [illegible] Lillingul [illegible] à la 2e Genl

et repartit dans la journée pour Caroni,
rendre dans l'intérieur.
Par un rapport du Capne Rodriguez Comt. au [illegible]
au dessus d'Angostura nous apprenons
avait pris sur l'ennemi plus[ieurs] embarcat[ions]
[illegible] de guerre qui descendait le fleuve
Angostura [illegible]
Aujourd'hui sont partis pour Guayana [illegible]
majeur, et [illegible]

14

S.E. le Chef Sup. [illegible] partit de [illegible]
pour le Port de S. Joaquin sur le Caroni
[illegible]
[illegible] accompagné par [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
départ d'une petite Marine qui [illegible]
[illegible] et [illegible] qui [illegible] les ordres du
[illegible]
[illegible] d'Angostura
[illegible]
le Capne [illegible]
par commandé par Morillo [illegible]
[illegible]

14

13

15

S.E. le Chef Sup. avec ses Aides-de-Camp par-
tit pour [illegible]

16

S.E. retourna de [illegible] à ce Q.r G.l de St
Félix

17

18

19

S.E. est parti [illegible] pour S. Michel, et retour-
nant au camp Q.r Gl [illegible]

20

Notre Escadrille sous les ordres du [illegible]
partit devant Angostura, et se joignit à
celle du Capne Rodriguez

21

22